

N/REF : 7/04/2025 15H12 C:025263 I:35114
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 07/04/2025 a 15H12

AGENCE IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 32 BIZANET
32 RUE BIZANET
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 14 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 32 RUE BIZANET A GRENOBLE
M SAPET 06 63 47 41 46

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION ET FAIRE DIAGNOSTIC CAR
REPETITIF

Donneur d'ordre : Mme N MEDINA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 10/04/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE COLLECTEUR EAUX USEES DEPUIS LE REGARD EN FACADE
BUTÉE A UN METRE DU PORTAIL
DEJA SIGNALÉ A PLUSIEURS REPRISES

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 11/04/25 a 09H03 Mme N MEDINA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
TOTAL H.T.				180,44
T.V.A. a 10,00%				18,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>198,48</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN